

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04 13 31 13 32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

OBJET : Associations logement : aide départementale au fonctionnement général pour l'année 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les associations d'accueil, d'information et de défense des usagers de l'habitat sollicitent, au titre de la participation à leur fonctionnement général pour l'année 2019, les subventions suivantes :

- la Confédération Nationale du Logement (CNL 13) demande 100 000 € subvention proposée 38 000 €;
- Soliha Provence demande 32 000 € subvention proposée 23 000 €;
- l'Union départementale de la consommation du logement et du cadre de vie des Bouches-du-Rhône (CLCV 13) demande 15 000 € subvention proposée 9 000 €;
- les Compagnons bâtisseurs demandent 20 000 € subvention proposée 2 000 €

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'octroyer un montant global de subventions de 72 000 € aux associations concernées conformément au tableau annexé au présent rapport et d'autoriser la signature, avec chacune des associations bénéficiaires d'une subvention égale ou supérieure à 23 000 € la convention type prévue à cet effet.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL